



Constitué en 2002, l'Animation jeunesse de la Veveyse (AJV) anciennement Atelier Jeunesse Veveysse, est une association à but non lucratif. Elle s'engage à favoriser le bien-être et le développement harmonieux de la jeunesse Veveysane à travers une animation socioculturelle professionnelle de qualité.

Ses missions : intégration – prévention – sensibilisation – écoute – promotion. L'AJV travaille au développement du pouvoir d'agir et de citoyenneté des jeunes.

Ses valeurs : respect – participation – égalité des chances – entraide – solidarité – engagement.

Le but est de répondre aux besoins des jeunes de 13 à 20 ans, d'où la nécessité de maintenir sa présence dans les 9 communes de la Veveyse.

Sa devise : les activités sont proposées par les professionnels et aussi par les jeunes. Le rôle des animateurs est de les accompagner dans les différentes étapes de réalisation de projets individuels et collectifs.

Madame Pattra Favrod, me reçoit au « QG » de Châtel-St-Denis pour nous faire découvrir ou mieux connaître L'Animation Jeunesse de la Veveyse.

Quel poste occupez-vous ?

Je suis la responsable pour la région de la Haute-Veveyse : Semsales - Saint-Martin - La Verrerie - Le Flon. Je suis également chargée de communication et praticienne formatrice pour les stagiaires de l'HES.

Pourquoi cette structure est-elle si importante ?

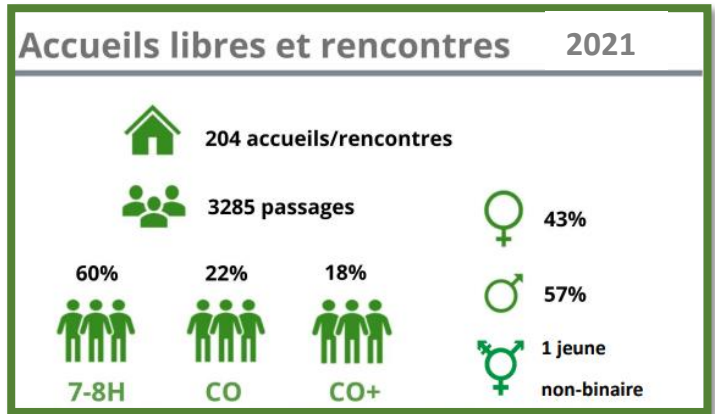
Pour nous, il est primordial d'impliquer les jeunes dans notre société. C'est un lieu avec de multiples facettes, principalement basé sur les rencontres, les loisirs et l'amusement. Nous privilégions un accueil respectueux, le partage

et l'écoute. Avec notre aide, les jeunes ont la possibilité de concevoir des projets et de les concrétiser. Ils apprennent à se responsabiliser et à aller au bout de leurs engagements. Nous sommes également présents pour les écouter et les conseiller dans un cadre hors de la famille et de l'école. Nous attachons beaucoup d'importance à les laisser s'exprimer sur tous les sujets, même les plus délicats.



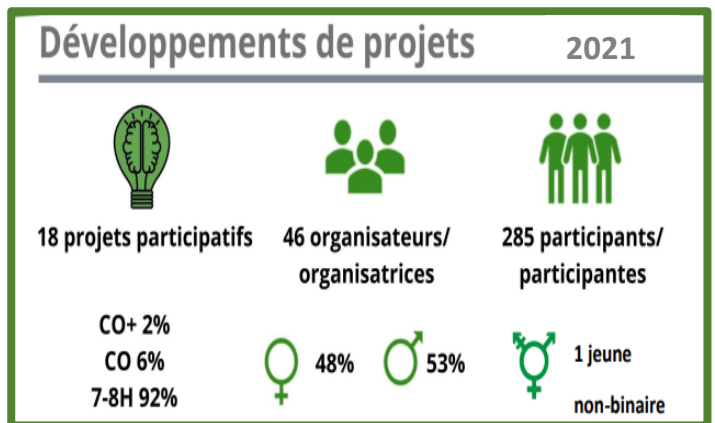
En quoi consiste l'accueil libre ?

Le concept de l'accueil libre permet la gratuité et le libre accès au local de sa commune, de déterminer librement les activités et de bénéficier d'un animateur socioculturel au minimum. C'est l'opportunité de développer des relations au travers des actions et d'apprendre à respecter les règles de la vie collective.



Comment se déroulent les développements de projets ?

Les jeunes choisissent des projets qui les intéressent. Le rôle des animateurs consiste à les guider dans les différentes étapes jusqu'à la réalisation complète des projets. Ils acquièrent ainsi des compétences comme la prise de décision, l'organisation ou encore la communication. Cela renforce l'estime et l'affirmation de soi.



Cette année, les jeunes ont participé à l'exposition de Bossonn'Art. Avec l'aide d'un artiste, ils ont construit une maquette qui représente les remparts du château de Bossonnens. Ci-dessous, vous la découvrez en cours de réalisation mais elle va encore évoluer d'ici la prochaine exposition en 2024.



Comment fonctionne la structure de l'AJV ?

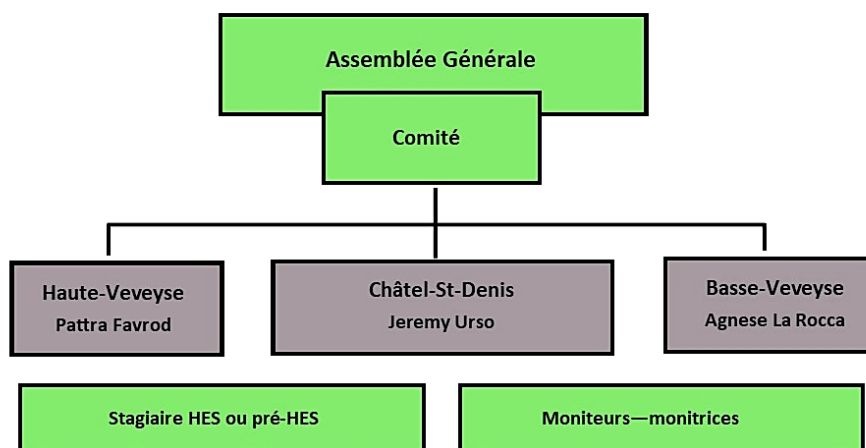
Pour répondre aux besoins de cette jeune population, il est indispensable de mettre en place une organisation menée par une équipe de professionnels composée d'animateurs socio-culturels, de moniteurs et de stagiaires. Nous sommes secondés par des représentants de chaque commune de la Veveyse et de deux représentants de La Jeunesse.

Nous organisons principalement :

1 colloque par semaine qui se déroule au sein de l'équipe d'animation

1 réunion par mois pour cogérer avec la présidence

1 réunion tous les 3 mois pour parler du budget



En quoi consiste le Primo Job ?

Il s'agit d'un premier job pour lequel les jeunes peuvent s'engager dès 13 ans. Nous leur proposons trois alternatives : l'intendance du local, la gestion des stocks de la cafétéria et le monitorat*. Nous leur demandons de respecter les termes du contrat sur une durée de 3 mois. Les avantages sont multiples : Rémunération, première expérience professionnelle, responsabilité, estime et affirmation de soi. Nous leur fournissons une attestation qui peut être ajoutée à leur cv.

*Monitorat :

Certains jeunes, plus âgés se voient confier l'encadrement des plus jeunes et soutiennent l'animateur dans les projets participatifs ponctuels.

Pourquoi collaborez-vous avec l'Association Patouch ?

Parmi nos différentes missions, nous avons

celles de protéger, d'écouter et de conseiller les jeunes. L'association **Patouch** nous offre une aide complémentaire quand l'équipe rencontre des situations complexes, dépassant nos champs de compétences. Ainsi l'AJV bénéficie d'un partenaire solide au service de la jeunesse. La collaboration avec l'Association **Patouch** permet de trouver des solutions et de sortir de situations éprouvantes lorsque les jeunes rencontrent de graves problèmes dans le cadre privé ou scolaire.



Qu'est-ce qui donne envie aux jeunes de venir à l'AJV ?

Comme évoqué précédemment, c'est avant tout un lieu de rencontre, de loisirs et de détente mais aussi de partage et d'informations. Ils bénéficient d'un accueil libre et de la mise à disposition du local pour développer des activités, utiliser le matériel et profiter des jeux. Nous écoutons leurs envies comme par exemple décorer des citrouilles, faire des crêpes-party ou encore dessiner. Ils ont également la possibilité d'organiser des sorties. Récemment nous nous sommes rendus à Europapark. L'AJV propose des activités pendant les vacances de Pâques et d'automne. Les week-end sont réservés aux développements de projets.

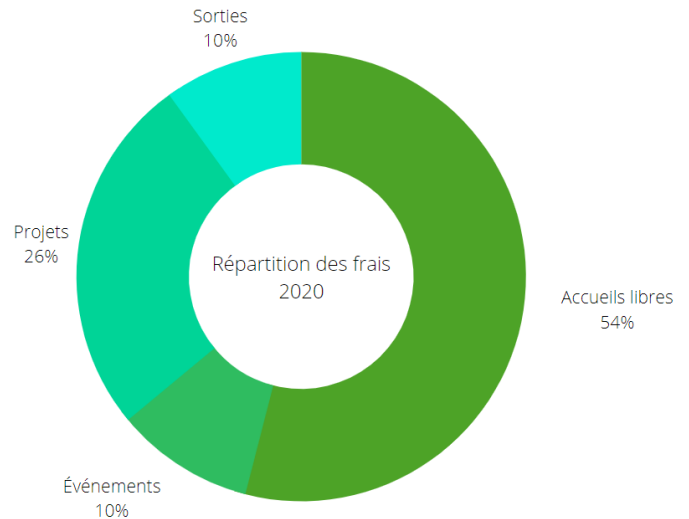
Le rôle de l'animateur est de coconstruire l'activité avec les jeunes en tenant compte des besoins, du matériel et de son budget d'achat. Pour nous, c'est le processus d'apprentissage et d'expérimentation qui est important dans les activités.

Comment trouvez-vous les financements ?

Nous bénéficions de solides réseaux et partenaires. Cela va du soutien des communes et de l'Etat de Fribourg avec ses 2 pôles : **SEJ** (Service de l'enfance et de la jeunesse) et **Fleur de chantier** (image et estime de soi positive) à certaines entreprises, pour des événements ponctuels, telles que **Coop et Migros** en passant par des dons privés. Nous bénéficions également du soutien des associations liées à la protection de la jeunesse etc. Toutefois, l'équipe d'animation doit sans cesse faire de la recherche de dons.

Comment voyez-vous l'avenir pour l'AJV ?

Il est indispensable de conserver des points d'ancrage pour les rencontres et la continuité de l'accompagnement tout comme le suivi des activités. Le rôle des animateurs est aussi d'être l'intermédiaire entre les communes et les jeu-



nes. Depuis l'ouverture de l'AJV la fréquentation ne cesse d'augmenter. De plus, concernant les stagiaires, l'AJV est devenue un lieu de formation reconnu par les écoles HES et ECG. Au vu de ses excellents résultats, nous ne pouvons qu'être confiant pour l'avenir de notre structure. Nous allons continuer notre mission auprès des jeunes et leur transmettre le maximum de valeurs pour un bon démarrage dans notre société.

Avez-vous des projets qui vous tiennent à cœur ?

Oui, nous aimerions acquérir un véhicule pour améliorer l'animation mobile. Jusqu'à présent, ce sont les animateurs qui transportent le matériel avec leur voiture personnelle. Obtenir un véhicule appartenant à l'AJV nous permettrait de ranger le matériel et les jeux mis à disposition des 9 communes. D'autre part, il nous donnerait la possibilité d'aller à la rencontre des jeunes et de proposer des événements et des animations dans les espaces publics. Nous aimerions également créer un programme qui rassemble les jeunes et les seniors. Pour finir nous cherchons un local plus grand pour accueillir cette jeune population dans de meilleures conditions.

Merci Pattra Favrod pour nous avoir démontré l'utilité de l'AJV. Nous voici arrivés au terme de cet interview. Je pense que chaque lecteur aura saisi l'importance de votre travail et de votre dévouement auprès de nos jeunes. Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans vos démarches et une belle continuité avec la jeunesse du district de la Veveyse.

Vous souhaitez devenir membre de l'AJV ?
Vous trouverez le formulaire en ligne sur le site internet www.atelier-jeunesse.ch

Vous souhaitez faire un don ?

IBAN : CH15 0076 8250 1095 7550 6 - BCF Châtel-St- Denis

